

# Ludres INFO

[www.ludres.com](http://www.ludres.com)  
[www.facebook.com/Villedeludres](https://www.facebook.com/Villedeludres)  
[www.instagram.com/villedeludres](https://www.instagram.com/villedeludres)

N° 149  
FÉVRIER 2022

Samedi 26 février  
de 9h à 12h ~ Hôtel de ville

**Elections**  
du Conseil Municipal  
des Enfants

Conseil Municipal  
des Enfants  
Mes idées comptent !

OUVERTES  
AUX ENFANTS  
DU CE1 AU CM2

Viens voter !

Toutes les informations contenues dans ce numéro restent soumises  
aux consignes gouvernementales liées à l'actualité sanitaire

## 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

- 9 | Atelier aquarelle
- 11 | Heure de musique
- 14 | Repair Café

## 2 FÉVRIER

- 9 | L'Heure du conte pour les 5-7 ans

## 4, 15 ET 16 FÉVRIER

- 14 | Propreté de la voie publique

## 5 FÉVRIER

- 13 | Assemblée générale du club VTT Evasion Ludres

## DU 7 AU 18 FÉVRIER

- 6 | Accueil de Loisirs Sans Hébergement

## 10 OU 17 FÉVRIER

- 6 | Animation parents/enfants : découverte du badminton

## DU 14 AU 18 FÉVRIER

- 12 | Stage vacances d'hiver

## 14, 21 ET 28 FÉVRIER

- 14 | Chasse pour l'Association communale de chasse agréée (ACCA)

## 21 FÉVRIER

- 7 | Don du sang

## 22 FÉVRIER

- 9 | Atelier aquarelle

## 23 FÉVRIER

- 9 | L'Heure du conte pour les 3-4 ans

## 26 FÉVRIER

- 3 | Elections du Conseil Municipal des Enfants

## 27 FÉVRIER

- 15 | Carnaval

## 28 FÉVRIER

- 7 | Réunion " Alzheimer et alors ? "

## 5 MARS

- 13 | Gala annuel du club de Boxe Thaï : l'Emperor Chok Dee XII



Ludres

## VILLE DE LUDRES

# LE SITE INTERNET DE LA VILLE FAIT PEAU NEUVE !



La Ville de Ludres vient de dévoiler son nouveau site internet. Plus moderne, simple et illustré, le portail internet dans sa nouvelle version devient une véritable vitrine du territoire. Pratique, il vous permet également de retrouver de nombreuses informations classées dans les rubriques.

### DES NOUVEAUTÉS

Accès direct, actualités, agenda... Dès la page d'accueil, des « **accès direct** » permettent de trouver les informations selon son profil ou ses centres d'intérêt (familles, seniors, entrepreneur, nouvel habitant, Chaudeau...) et en un clic de trouver de nombreux renseignements. La rubrique « **actualités** » vous donnera la possibilité de découvrir ce qu'il se passe à Ludres : projets municipaux, retour sur certains événements, inscriptions à des animations... Enfin, « **l'agenda** » vous permettra de visualiser les événements à venir, de les filtrer selon vos centres d'intérêts. À noter, ce site intègre un module pour l'adaptabilité aux handicaps visuels.

### UNE VILLE CONNECTÉE

Pour tout savoir de l'actualité de la Ville, vous pouvez également la suivre sur les réseaux sociaux *Facebook* et

*Instagram*. Aussi, l'application *My City pocket* est un bon moyen d'être averti en temps réel, directement sur son smartphone.

### LA MÉDIATHÈQUE N'EST PAS EN RESTE

Le site internet de la médiathèque a lui aussi fait peau neuve, sans changer de nom. Vous pouvez toujours y retrouver vos informations littéraires ainsi que sur sa page *Facebook*.

## N'hésitez pas à aller surfer !

### Ville

[www.ludres.com](http://www.ludres.com)

et VilledeLudres sur *Facebook* et *Instagram*

### Médiathèque

<https://mediatheque.ludres.com>

et Mediatheque-de-Ludres sur *Facebook*

# LES ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : MODE D'EMPLOI

Les élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants auront lieu

**samedi 26 février,  
de 9h à 12h,  
à l'Hôtel de Ville.**

Les élèves ludréens, scolarisés du CE1 au CM2, se rendront aux urnes pour élire les 20 enfants qui les représenteront.

Pour les accompagner dans cet acte démocratique, organisé sur le même principe que des élections « adulte », voici un mémo avec toutes les informations pratiques.

## Les cartes d'électeurs

Les cartes d'électeurs sont ou vont être distribuées par les enseignants dans les classes. Pour pouvoir voter, les enfants devront se présenter le 26 février, à l'Hôtel de Ville, avec cette carte signée par leurs parents.

## Les bureaux de vote :

Les bureaux de vote seront installés dans le péristyle de l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée).

Ils seront ouverts de 9h à 12h.

Deux bureaux de vote seront installés :

- 1 pour les élèves de l'école Prévert
- 1 pour les élèves de l'école Loti.

Les bureaux seront tenus par des élus du Conseil Municipal des Enfants sortant, supervisés par des élus du Conseil Municipal adulte.

## Comment voter ?

- Les enfants voteront dans le bureau portant le nom de leur école : Loti ou Prévert. Ils devront se rendre à la table d'accueil pour présenter leur carte électorale.

- Ils devront ensuite prendre les listes et enveloppes situées sur la table de décharge. Deux listes seront à leur disposition, une avec les noms et prénoms des filles classés par ordre alphabétique et une avec les noms et prénoms des garçons, classés également par ordre alphabétique.

- Ils passeront dans l'isoloir où ils devront entourer un prénom sur chaque liste : choisir une fille et un garçon. Les candidats peuvent bien sûr voter pour eux.

- A la fin, la table de vote leur permettra de voter : signer la liste d'émargement et mettre leur enveloppe dans l'urne.

## Les résultats

Pierre Boileau, le Maire de Ludres, communiquera les résultats dès que le dépouillement sera terminé vers 12h30. Ensuite, le procès-verbal de ces élections avec les résultats sera affiché devant l'Hôtel de Ville.

Le conseil municipal ainsi élu désignera son maire le samedi 26 mars au matin lors de son premier conseil.

Les résultats seront aussi affichés dans les écoles et communiqués sur les supports municipaux : site internet, page Facebook, Ludres info...

## CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Tél. : 03 83 26 14 33



## INFOS SERVICES

# SERVICES MUNICIPAUX

### L'HÔTEL DE VILLE

Les différents services municipaux assurent leurs missions. Pour vous rendre en mairie et effectuer vos démarches, il est conseillé de prendre rendez-vous en amont, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. L'accueil est toujours limité à deux personnes maximum, simultanément. Port du masque, respect des gestes barrières et des consignes sanitaires sont de rigueur.

CONTACT : Tél. : 03 83 26 14 33 et [mairie@ludres.com](mailto:mairie@ludres.com)

### LES ÉCOLES ET CRÈCHES

Les établissements scolaires et les structures d'accueil des jeunes enfants sont ouverts. Les services périscolaires des écoles, de l'accueil du matin à la garderie du soir en passant par la cantine, sont assurés.

### L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école est ouverte et les cours sont assurés normalement. Un strict protocole est mis en œuvre afin de respecter les mesures sanitaires.

### LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque fonctionne normalement, sans rendez-vous. Respect des gestes barrières, port du masque et pass sanitaire sont de rigueur pour les 12 ans et plus, et pass vaccinal pour les 16 ans et plus. Le port du masque est étendu aux plus de 6 ans, pour les médiathèques. **Les personnes n'ayant pas de Pass sanitaire peuvent bénéficier du « click & collect ».**

Tél : 03 83 25 25 50 ou courriel : [mediatheque@ludres.com](mailto:mediatheque@ludres.com)

### LA RÉSIDENCE LES FOUGÈRES

La résidence est ouverte aux visites, néanmoins elles se limitent aux professionnels de santé et aux familles (à raison de deux personnes) avec un strict respect des gestes barrières. Le restaurant est quant à lui accessible aux résidents, en respectant les distanciations. Les animations ont, quant à elles, repris pour le plus grand plaisir des aînés.

### LA POLICE MUNICIPALE

Les agents du service de Police municipale poursuivent leurs missions de sécurité et de salubrité publiques. Le poste de police est ouvert au public, néanmoins nous vous invitons à privilégier les contacts téléphoniques et à prendre rendez-vous pour toutes questions et dossiers urgents.

Tél. : 03 54 50 20 87

### LES SERVICES TECHNIQUES

Les agents poursuivent leurs missions de services publics et assurent la propreté de la voie publique et leurs travaux habituels. Au cours du mois, ils continueront d'élaguer et d'entretenir le patrimoine arboricole. Ils procéderont également à l'entretien et à la maintenance des logements communaux.

### LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET SALLES MUNICIPALES

Ils sont ouverts et accessibles sur présentation du pass sanitaire/vaccinal. Le contrôle est assuré par les membres des clubs et associations.

### CHAUDEAU

Les salles de réunion et les installations sportives sont ouvertes et accessibles sur présentation du pass sanitaire/vaccinal. Le contrôle est assuré par les membres des clubs et associations. La saison culturelle se poursuit au sein de la salle de spectacle Chateau.

### LES PARCS, LES ESPACES PUBLICS ET LE CIMETIÈRE

Ils sont ouverts au public. Le port du masque est recommandé.

### MARCHÉS

Le marché se tient Place Ferri de Ludre, les samedis de 7h à 13h. Le port du masque est obligatoire.

## Les permanences à l'hôtel de Ville

### La mission locale pour l'emploi

Les mardis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'hôtel de Ville.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Sur rendez-vous : Tél. : 03 83 56 68 80

### Conciliateur de justice

Thierry Legrand, conciliateur de justice assure des permanences, à l'hôtel de Ville chaque lundi. Son rôle est d'aider les habitants à trouver, dans le respect de la loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties. Il est neutre et il évite de privilégier une partie par rapport à l'autre. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge, et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie. Le recours au conciliateur est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Sur rendez-vous : Tél. : 03 83 26 14 33

### Point Justice

Samedi 26 février, de 9h30 à 11h30, une permanence de consultation gratuite d'avocat se tiendra. Ces consultations gratuites s'adressent aux personnes rencontrant un problème juridique et souhaitant bénéficier d'informations et de conseils juridiques gratuits.

Renseignements : Tél. : 03 83 26 14 33

*Ces permanences se tiennent dans le strict respect des règles sanitaires : port du masque obligatoire, stylo personnel, respect des accès de l'hôtel de ville (2 personnes maximum pour l'attente).*

# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

10 et 24 avril

12 et 19 juin

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril prochains tandis que les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin. Pour voter, vous devrez vous inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars prochain pour les élections présidentielles et avant le 6 mai pour les élections législatives, si ce n'est pas déjà fait.

## COMMENT S'INSCRIRE

- En vous rendant à la mairie aux horaires d'ouverture avec les pièces exigées : pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois (les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées).
- Ou sur le *site service-public.fr* en remplissant le formulaire et en y déposant les pièces exigées. Une fois votre demande prise en compte, la mairie vous en informera.

## COMMENT VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ?

En vous rendant sur le site *service-public.fr*

- Rubrique « Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote ».
- Ou rubrique " Citoyenneté " / " Elections " / " Quelle est votre situation " / " Vérifier son inscription et son bureau de vote ".

Sur ce même site, il vous sera également possible de savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire).

## LES CAS PARTICULIERS

### • Les jeunes de 18 ans :

Si le jeune a effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans, il sera inscrit automatiquement sur les listes électorales. Si l'inscription n'a pu avoir lieu pour diverses raisons (recensement non effectué, déménagement...), il est possible de régulariser sa situation en mairie.

### • Les nouveaux habitants :

En cas de déménagement, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre domicile.



© Adobe Stock

## QUE FAIRE SI L'ÉTAT CIVIL FIGURANT SUR VOTRE CARTE ÉLECTORALE COMPORTE UNE ERREUR ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee. La Mairie ne peut donc procéder à aucun changement. En cas d'erreur, c'est à vous de demander la correction de votre état civil au RNIPP :

• **Si vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française**, un service est mis à votre disposition sur le site *service-public.fr* (rubrique « Ma démarche », « RNIPP »).

Lors de votre demande, vous devrez être en possession de votre numéro de sécurité sociale et d'une copie de votre acte de naissance (ce document est à demander auprès de votre commune de naissance).

• **Si vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna**, vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité, auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.

## VIVRE ENSEMBLE

### ASSOCIATION CENTRE GEORGES BRASSENS

#### DES STAGES DE NOËL APPRÉCIÉS

Durant les vacances de Noël, les activités du Centre Brassens étaient en pause permettant alors aux adhérents comme aux animateurs de se consacrer entièrement aux fêtes de fin d'année. Toutefois, un programme adapté à cette période toute particulière que sont les vacances de Noël a été proposé aux enfants de 7 ans à 12 ans.

Durant la première semaine des vacances, les enfants ont pu exprimer leur créativité lors d'un stage de 4 jours sur le thème "Argile/plâtre". De nombreuses techniques empruntées aux "Arts plastiques" ont permis la réalisation de bas reliefs. La personnalité et la sensibilité de chacun ont pu ressortir lors de ce travail.



Quand à la deuxième semaine des vacances, ce sont deux stages de découverte d'activités (arts du cirque et hip-hop) de 2 jours chacun qui ont été largement appréciés des enfants. Cette fois-ci, le physique et la coordination étaient plus de mise, une bien belle façon de s'occuper.



#### ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

**du lundi 7 au vendredi 18 février,**

**POUR LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS**

Une équipe de tournage va investir l'espace Séquoia afin de réaliser un film. Mais pas n'importe quel film, un film fantastique ! Donc, l'association Centre Georges Brassens a besoin de tous les talents disponibles parmi les enfants : des acteurs et actrices, des scénaristes, des cinéastes, etc. Mais surtout, nous nous poserons la question la plus importante pour ce projet ; comment faire un bon film qui fait peur ?



L'accueil s'effectuera soit à la journée avec repas de 8h à 17h, soit à la demi-journée de 8h à 12h ou de 14h à 17h. Possibilité d'accueil jusqu'à 17h45.

Les tarifs sont les suivants :

- 18 € la journée, repas compris.
- 9 € la demi-journée.

Des réductions seront appliquées aux allocataires de la C.A.F. (prestation de service et aide aux vacances) selon le quotient familial. **Les inscriptions se feront au plus tard jusqu'au vendredi 28 janvier.**

#### ANIMATION PARENTS/ENFANTS : DÉCOUVERTE DU BADMINTON

**jeudi 10 février ou jeudi 17 février,  
de 18h à 19h30,  
Espace Séquoia**

Vous souhaitez partager un moment convivial avec votre enfant durant les vacances d'hiver, le Centre Brassens vous propose de venir découvrir ou pratiquer le badminton en famille (enfants à partir de 8 ans).

Tarif : 8 €/parent + enfant (pour les adhérents).  
10 €/parent + enfant (pour les non adhérents).

Matériel personnel ou matériel prêté par le Centre Brassens. Pass sanitaire pour les 12/16 ans et pass vaccinal pour les + 16 ans. Inscription à l'avance (places limitées).

**CONTACT : Association Centre Georges Brassens  
Espace Séquoia, 201 rue Marie Marvingt  
Tél. : 09 77 37 62 70 (les après-midi)  
Courriel : administration@centrebrassens.com**

## FAMILLES RURALES

### L'ALSACE GOURMANDE

Familles Rurales organise un voyage sur le thème « L'Alsace gourmande »

**samedi 21 mai,  
Départ de Ludres à 7h10  
pour un retour vers 20h30**

Les personnes intéressées, adhérentes ou non à l'association, doivent s'inscrire et payer le voyage avant le 28 février.

#### PROGRAMME

**Gertwiller** : visite du Musée du Pain d'Epices et de l'Art populaire Alsacien suivie d'une dégustation.

**Colmar** : 12 h déjeuner avec repas unique (hors boisson) / 14h30 : visite de Colmar en petit train durant 35 mn pour découvrir la Maison des têtes, Collégiale St Martin, Maison Pfister, Petite Venise...

**Mittelwhir** : visite et dégustation de 5 vins à la cave Grener-Schleret.

#### TARIFS

- pour les non adhérents 52 €
- pour les adhérents de Ludres 40 € (l'Association prend la différence à sa charge).

#### CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

**Daniel Lausc, Tél. : 06 33 65 48 77**

**Maryse Marandel, Tél. : 06 85 96 49 41**

## COMITÉ DE JUMELAGE

### JEU DU CALENDRIER DE L'AVENT ORGANISÉ EN DÉCEMBRE 2021

Le Comité de jumelage remercie tous les participants qui ont bien voulu se prêter au jeu du calendrier de l'Avent. Les gagnants ont été récompensés individuellement. Si les conditions sanitaires le permettent, le comité vous donnera rendez-vous le 18 mars pour son Assemblée Générale.

#### CONTACT :

**Anne Morel, présidente du Comité de jumelage,**

**Tél. : 06 60 42 82 93**

**Courriel : anne.morel57@gmail.com /  
comjum@hotmail.fr**

## EFS

### DON DU SANG

**lundi 21 février,  
de 16h à 19h30  
Espace Séquoia, 201 rue Marvingt**

L'Établissement Français du Sang (EFS) a besoin de vous sur la durée et de manière régulière car les besoins en produits sanguins restent constants, notamment dans le contexte de l'épidémie de la Covid-19.

Respectez scrupuleusement les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières.



© starline-fr.freepik.com

## « ALZHEIMER ET ALORS ? »

### RÉUNION DU GROUPE DE PAROLES

**lundi 28 février,  
de 14h à 16h,  
en salle Jean Monnet**

Cette réunion est organisée par l'association « Alzheimer et alors ? » en partenariat avec la Direction de l'autonomie du Conseil départemental, le CCAS de Ludres et la Maison Sainte-Thérèse. L'objectif de cette réunion est de libérer la parole des aidants en contact avec les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

Les prochaines réunions :

4 avril – 9 mai – 30 mai – 4 juillet  
(mêmes horaires et même lieu).



#### CONTACTS ET INSCRIPTIONS :

**Pierre Lombardet, Tél. : 06 30 11 82 09**

**Albert Gauvain, Tél. : 06 30 49 66 93**

## VIVRE ENSEMBLE

### ANIMATIONS



## TÉLÉTHON 2021 : 5 408 €



La mobilisation de la Ville de Ludres, des associations et des partenaires tout au long du mois de décembre dernier a été payée. En effet, les animations organisées et les dons ont permis à la cagnotte du Téléthon de la Ville d'atteindre 5 408 €. Le 19 janvier dernier, Michel Adam, coordinateur départemental de l'AFM Téléthon s'est vu remettre le chèque qui permettra à la recherche contre les maladies génétiques d'avancer. La ville remercie l'ensemble des donateurs, des partenaires, des associations et des habitants qui ont fait preuve de générosité et de solidarité.

### SÉCURITÉ

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les vacances approchent et pour que vous puissiez partir en toute sérénité, la Ville propose l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). En vous inscrivant, vous pourrez bénéficier d'une surveillance de votre domicile, grâce à des patrouilles réalisées par les services de Police.

Néanmoins, voici quelques conseils de sécurité :

- fermez systématiquement les portes et les fenêtres.
- retirez de votre jardin tout ce qui peut être volé ou fixez solidement les meubles ou objets destinés à y rester.
- ne signalez pas votre absence, prévenez seulement les voisins dont vous êtes sûrs, ils sont vos meilleurs gardiens.
- déposez vos objets de valeur, documents importants, dans un coffre en banque et faites des photocopies.
- ne laissez jamais des objets ou vêtements sur les sièges de votre voiture.
- prévenez la Police Municipale et la Police Nationale en cas d'absence prolongée.

**CONTACT :**

**Tél. : 03 83 26 14 33 - [www.ludres.com](http://www.ludres.com)**

### VIE SCOLAIRE

## DES DÉTECTEURS DE CO<sub>2</sub> DANS LES ÉCOLES

Pendant les vacances de fin d'année, la Ville de Ludres a équipé l'ensemble des classes de ses écoles maternelles et élémentaires de capteurs de CO<sub>2</sub>. Ainsi, les services techniques municipaux ont installé 30 détecteurs pédagogiques mesurant la qualité de l'air.

Simple de fonctionnement, ces capteurs sont équipés d'une LED. Celle-ci indique en permanence la concentration en CO<sub>2</sub> mesurée et vire à l'orange ou au rouge selon le niveau. Elle permet d'informer les enseignants sur la nécessité d'ouvrir une ou plusieurs fenêtres afin de renouveler l'air ambiant et de favoriser la diminution des éventuels contaminants.



D'un montant total de 4 700 €, l'installation de ces détecteurs a bénéficié d'une aide financière de l'Etat et du concours technique de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC).

## CULTURE

### MÉDIATHÈQUE

#### LES HEURES DU CONTE

Les bibliothécaires donnent rendez-vous aux plus jeunes pour des moments littéraires où ils pourront vivre de multiples aventures : histoires drôles, surprenantes, musicales... Il y en aura pour tous les goûts !

**mercredi 2 février,  
à 16h30**

POUR LES 5-7 ANS :

(PORT DU MASQUE POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET PLUS)

**mercredi 23 février,  
à 16h30**

POUR LES 3-4 ANS



#### CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Médiathèque 31, place Ferri de Ludre

Tél. : 03 83 25 25 50

<https://mediatheque.ludres.com>

### CERCLE PICTURAL

#### ATELIERS AQUARELLE

**mardis 1<sup>er</sup> et 22 février  
de 18h30 à 20h30  
Espace Chaudeau, salle S7**

#### CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Christian Helluy

Courriel : [christian.helluy@orange.fr](mailto:christian.helluy@orange.fr)

#### RETOUR SUR....



Après l'interruption durant la période festive de fin d'année, le Cercle Pictural de Ludres a repris ses activités le 4 janvier dernier de 18h30 à 20h30 en appliquant les gestes barrières et la distanciation sociale.

Pour ce retour, Christian Arnould, l'animateur de l'association picturale, s'est inspiré d'un sujet campagnard original avec ces bottes de paille, oubliées et un peu tristes, sous un ciel d'hiver. Le groupe d'artistes passionnés s'est appliqué afin de donner toute la lumière à ce tableau. Vous pouvez le découvrir ci-dessus.

### 1942-2022 :

#### 80<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DES FUSILLÉS DE LUDRES

La Ville et le Cercle d'Etudes Locales vont proposer plusieurs animations à Ludres, en mars, dans le cadre de l'anniversaire des fusillés de Ludres. Une exposition sur la résistance en Lorraine et à Ludres, entre 1940 et 1944, sera visible à la médiathèque.

Les habitants qui seraient en possession de petits objets ou documents d'époque et qui veulent bien les prêter, tout le mois de mars, peuvent contacter Olivier Petit à la médiathèque.



## CULTURE

### ÉCOLE DE MUSIQUE

## UN BEAU MOMENT DE PARTAGE AVEC LES SENIORS DES FOUGÈRES

Mercredi 12 janvier, l'Ecole de musique et les services du CCAS de la Ville se sont associés pour offrir un merveilleux moment aux seniors des Fougères. Ils ont été charmés, pendant près d'une heure, par les 5 musiciens : Philippe, Patricia, Jean-François, Pierre et Julien. Le public a d'ailleurs donné de la voix pour témoigner de son enthousiasme.

Le programme était varié et entraînant, allant de la variété au jazz en passant par la valse. Ainsi, les airs de Bourvil, Trenet, Brassens, Jo Dassin et des Beatles ont résonné dans la résidence et ont accompagné les participants dans un fort moment de partage et de convivialité.



## ÉCOLE DE MUSIQUE

### HEURE DE MUSIQUE

**mardi 1<sup>er</sup> février**  
**18h30-19h30**

**Centre culturel Jean Charcot**



L'heure de Musique est un concert ouvert à tous les élèves de l'École de musique sur inscription. Il n'y a pas de thème ou style musical imposé. Ainsi, il permet au public de découvrir les différents instruments enseignés à l'École de musique et d'écouter divers styles musicaux allant de la musique classique aux musiques actuelles en passant par le jazz. Des petits ensembles sont parfois créés spécialement pour l'événement avec la participation éventuelle des professeurs.

Entrée libre - pass sanitaire/vaccinal.

#### CONTACT :

**Ecole de musique de Ludres**  
**Centre Culturel Jean Charcot**

**Tél. : 03 83 25 87 28**

**Courriel : edmludres@gmail.com**

## SPORT

### TENNIS CLUB DE LUDRES

Le mois de décembre a été riche en événements pour le TC Ludres qui a organisé des stages pour les jeunes pendant les vacances scolaires, ainsi que plusieurs Tournois Multi-Chance. Ces animations s'adressaient aux plus jeunes licenciés faisant partie ou non de l'école de tennis. En parallèle, le professeur Laurent Dispot a également animé un stage pour adultes notamment dédié à la préparation mentale en lien avec le tennis.



Les fêtes passées, janvier est synonyme de bonne résolution et de reprise de la compétition avec le début des Championnats Seniors Hommes. Le TC Ludres a engagé 4 équipes et les rencontres se déroulent les dimanches sur les installations du plateau. Pas de limite d'âge pour la compétition puisqu'une équipe est également engagée dans la Coupe Caren 65+, les matchs se déroulent le jeudi matin. Le club-house est ouvert au public pour venir les soutenir.

Avis aux compétiteurs de la région !

Résolument optimiste, le comité du club, réuni le 8 janvier dernier, propose de relancer cette année la dynamique des manifestations fortes en organisant certains tournois homologués qui avaient été mis en suspens depuis 2020. Sont programmés pour cette saison le Tournoi Jeunes en mai et le Tournoi Open TC Ludres début septembre.

#### CONTACT :

**www.tcludres.com**

**Facebook : tennis club ludres**

## SPORT

## JUDO CLUB

## LES RÉSULTATS SPORTIFS

SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021

Tournoi national de DIJON

3<sup>e</sup> : Morgane MoessnerExamen KATA 1<sup>er</sup> DAN à ÉPINAL

Examen validé par Flory Clémence



## MISE À L'HONNEUR

Il n'y a pas de compétition sans arbitres... Le Judo club tient à mettre à l'honneur Louis Guerber, ceinture noire du club et arbitre. Il a récemment arbitré au tournoi national senior LABEL A à Épinal.

À 19 ans, il est aussi engagé au Comité de Meurthe-et-Moselle en tant que responsable de la commission arbitrage. C'est un bel exemple d'investissement qui fait la fierté de son club !



## LE JUDO CLUB SOLIDAIRE

Le Judo club remercie tous les adhérents qui ont participé à son action Téléthon, lui permettant de récolter 285 € au profit de AFMTELETHON.



## STAGE VACANCES D'HIVER

Le Judo Club de Ludres propose un stage multisports

**du lundi 14 février  
au vendredi 18 février  
Salle Marie Marvingt**

Il est ouvert à tous, licenciés et non licenciés. Les enfants de 6 ans (nés en 2015) à 13 ans (né en 2008) découvriront le judo et des activités multisports...

Tarif : 50€

Repas tiré du sac avec possibilité de réchauffer des plats.

**Pour plus d'informations :**  
[www.judoclubdeludres.fr](http://www.judoclubdeludres.fr)

**CONTACT :**  
**Jérôme GUERBER**  
Tél. : 06 09 44 52 89  
[jerome.guerber.judoludres@gmail.com](mailto:jerome.guerber.judoludres@gmail.com)

## ESSAI DES ACTIVITÉS

2 séances d'essai gratuites tout au long de l'année.

**RENSEIGNEMENTS PENDANT LES SÉANCES  
AUPRÈS DE :**

**Marcellin Claudel, Tél. : 06 01 46 15 12**  
[claudel.marcellin@gmail.com](mailto:claudel.marcellin@gmail.com)

**Jérôme Guerber, Tél. : 06 09 44 52 89**  
[jerome.guerber.judoludres@gmail.com](mailto:jerome.guerber.judoludres@gmail.com)

**Ou sur le site : [www.judoclubdeludres.fr](http://www.judoclubdeludres.fr)**

## LA FLÈCHE D’AFFRIQUE

En dépit de la crise sanitaire, tout en respectant les protocoles de sécurité, les archers de la Flèche d’Afrique ont repris le chemin des concours en salle, dès le mois d’octobre.

### Concours Seichamps en octobre 2021

Esteban 1<sup>er</sup> ; Vincent 2<sup>e</sup> ; Christophe 3<sup>e</sup> ; Louka 4<sup>e</sup> ; Timéo 5<sup>e</sup>

### Concours Saint-Dié en octobre 2021

Gaëtan 1<sup>er</sup>

### Concours Dombasle en novembre 2021

Isabelle 1<sup>ère</sup> ; Tom 1<sup>er</sup> ; Vincent 2<sup>e</sup> ; Adrien 3<sup>e</sup> ; Thierry 4<sup>e</sup> ; Louka 4<sup>e</sup> ; Gaëtan 6<sup>e</sup> ; Timéo 8<sup>e</sup>

### Concours Vandœuvre en décembre 2021

Vincent 3<sup>e</sup> ; Thierry 4<sup>e</sup> ; Eric 4<sup>e</sup>

### Concours Varangéville en janvier 2022

Vincent 2<sup>e</sup> ; Eric 2<sup>e</sup> ; Julie 4<sup>e</sup> ; Thierry 4<sup>e</sup>

### CD54 jeunes Varangéville :

• Arc classique : Arthus 4<sup>e</sup> ; Timéo 5<sup>e</sup>

Louka est 1<sup>er</sup> champion départemental - Gaëtan est 2<sup>e</sup> vice-champion départemental.

• Arc poulies : Ewan est 1<sup>er</sup> champion départemental – Tom est 2<sup>e</sup> vice-champion départemental.

Félicitations à tous !



### CONTACT :

<https://laflechedaffrique.fr>

## CLUB VTT EVASION LUDRES

Le club VTT Evasion Ludres tiendra son assemblée générale ordinaire

**samedi 5 février,  
salle Schweitzer,  
rue Marie Marvingt à Ludres**

L'ordre du jour sera le suivant : rapport moral, compte-rendu d'activité et rapport financier. Début de la séance à 17h.

CONTACT : [contact@vttvasionludres.fr](mailto:contact@vttvasionludres.fr)

## CLUB DE BOXE THAÏ

### LE GALA ANNUEL DU CLUB DE BOXE THAÏ : L’EMPEROR CHOK DEE XII

**samedi 5 mars,  
Parc des sports de Vandœuvre  
(à partir de 18h)**



Le club de boxe thaï de Ludres organise son gala annuel où s'affronteront de nombreux joueurs issus de clubs du Grand Est mais également de toute la France et d'Europe.

#### A l’affiche :

- **5 combats internationaux avec les combattants du club** : Cédric Do, Thibaut Valentin, Daniel Krost, Velihan Palit mais aussi les plus jeunes du club : Lou Hennion Steinmetz, Yanis Chouali, Erwan Rago, Yanis Perrin.
- **De la boxe féminine** avec en tête d’affiche Aurore Dos Santos qui défendra les couleurs de l’Allemagne face à la Française Cindy Silvestre. La Vosgienne Noémie Cuny, encore invaincue à ce jour, en attente d’adversaire.

Ce gala annuel est l’occasion pour le club de mettre en avant sa devise et ses valeurs : Respect, Honneur et Courage.

#### Prévente

**Gradin** : 20€ au lieu de 25€ sur place

**Ring** : 35€ au lieu de 40€ Sur place

**VIP** : 100€ / 1 bouteille de champagne, boisson, entrée, plat et dessert Service à table (près du ring).

En vente à la billetterie de CORA Houdemont ou en ligne sur le site officiel : [emperorchokdee.com](http://emperorchokdee.com)

#### CONTACT ET RÉSERVATIONS :

[www.emperorchokdee.com](http://www.emperorchokdee.com)

## NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### REPAIR CAFÉ

**mardi 1<sup>er</sup> février,  
de 18h à 20h**  
**Salle Schweitzer (derrière le gymnase)  
rue Marie Marvingt**



Les bénévoles attendent les habitants pour toutes les opérations liées aux petits appareils ménagers. Deux couturières seront là. L'une propose des petits travaux de couture, l'autre anime « la clinique des doudous » pour redonner une jeunesse aux compagnons des bambins.

Nouveauté : un conseiller numérique de la Fédération départementale des Familles Rurales est présent pour apporter son aide et des conseils aux personnes en difficulté.

**CONTACT :**  
**Maryse Marandel,**  
référente du Repair Café-Ludres  
Tél. : 06 85 96 49 41  
Courriel : [repaircafe.ludres.m.f@gmail.com](mailto:repaircafe.ludres.m.f@gmail.com)

### CHASSE

**LA CHASSE EST OUVERTE  
JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2022**

**POUR L'ACCA (ASSOCIATION  
COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE)**

**CONTACT :**  
Denis Le Gars - Tél. : 06 08 63 20 96

**lundis 14, 21 et 28 février,  
de 8h à 13h, au plateau de Ludres**

**POUR LA CHASSE EN FORÊT DOMANIALE  
DE LUDRES-CHAVIGNY ET BOIS DU FOUR  
(LUDRES-HOUEMONT)**

**CONTACT :**  
Joël Blumenfeld - Tél. : 06 66 73 53 94

#### dates à déterminer

- > Les secteurs de chasse sont balisés et matérialisés par des pancartes afin de vous prévenir.
- > Le calendrier des dates de chasse est affiché en mairie et disponible sur le site internet : [www.ludres.com](http://www.ludres.com)

Des chasses sont également organisées dans les communes voisines de Houdemont, Messein, Chavigny ou Chaligny. **Pour les connaître, vous pouvez consulter les calendriers visibles sur le site internet de la fédération des chasseurs 54, rubrique « Massif Haye sud et ses environs » : [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)**

### VOIE PUBLIQUE

#### PROPRETÉ

Les balayeuses, en complément de l'engagement de chacun, participent à nettoyer la voie publique. Elles seront à l'œuvre les

**4, 15 et 16 février  
dans la commune  
et les 1<sup>er</sup> et 22 février  
sur le Dynapôle.**

Merci de laisser libre la voie publique pour permettre le passage.

## ANIMATIONS

### COMITÉ DES FÊTES

## CARNAVAL 2022

**dimanche 27 février**  
**14h - 17h**  
**Espace Séquoia**



Le Comité des Fêtes et la Ville ont d'ores et déjà bloqué la date afin d'organiser des animations à l'occasion de Carnaval pour les enfants ludréens et les petits enfants de Ludréens âgés de 3 à 10 ans. Toutefois, au moment où ce numéro de *Ludres info* est bouclé, la crise sanitaire et les restrictions ne leur permettent pas d'en définir la forme : traditionnelle ou sur le principe d'un « drive » comme l'année dernière...

Si la situation sanitaire est favorable, les enfants se retrouveront pour assister à un spectacle avant de partager un petit goûter.

Si des restrictions sanitaires sont toujours en vigueur, Carnaval se fera sur le modèle de l'année dernière, avec

un parcours défini pour entrer et sortir de l'Espace Séquoia. Le programme précis des animations sera communiqué dès que possible, tout comme les modalités d'inscription sur les supports de communication de la Ville : site internet, page Facebook, application *My City Pocket*, affiches dans les écoles et les lieux publics...

Alors réservez votre dimanche et commencez à préparer vos plus jolis costumes !

#### CONTACT :

**Tél. : 03 83 26 14 33 - 06 51 29 42 88**

**Courriel : [cdfludres@gmail.com](mailto:cdfludres@gmail.com)**

## CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES 2021

Près d'une vingtaine de familles ont participé au concours des Maisons décorées 2021 qui s'est tenu en décembre dernier. Après une visite des maisons pour les évaluer, le jury s'est réuni pour définir le palmarès. Rivalisant d'efforts, de travail, d'illuminations et de bon goût, ces familles ont contribué à l'esprit de Noël en le rendant présent dans tous les quartiers de la commune.



La crise sanitaire ne permet pas de fixer la date de remise des prix et des récompenses pour le moment, mais les personnes concernées seront prévenues.

La Ville de Ludres tient à les remercier et les saluer.

### LE PALMARÈS :

#### Catégorie « Maisons individuelles »

1. Jean-Marc El Founi
2. Sylvie Muringer
3. Corinne Kohler
4. Elodie Vuillaume
5. Lola Toschi
6. Marie-Charlotte Mathieu
7. Nichanh Sarnirand
8. Chantal Roy
9. Arlette Géronimus

#### Catégorie « Balcons »

1. Claude Verzelles
2. Yvonne Vuillaume
3. Bernadette Koessler



The poster features a festive theme with balloons at the top. One balloon on the left says 'Ludres' and another on the right says 'Comité des fêtes' with a coat of arms. The central text reads 'CARNIVAL 2022'. Below this is a row of five cartoon characters: a girl with pigtails, a boy in a sailor suit, a boy doing a handstand, a boy as a pirate, and a queen in a crown and dress. At the bottom, the event details are listed: 'Dimanche 27 février 14h-17h / Espace Séquoia'. Contact information for 'RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS' is provided, including a phone number and website. The organizing committee's contact details are also listed.

Ludres

Comité des fêtes

# CARNIVAL 2022



Dimanche 27 février  
14h-17h / Espace Séquoia

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :  
Tél . : 03 83 26 14 33 / [www.ludres.com](http://www.ludres.com)  
Comité des Fêtes : Tél . : 06 51 29 42 88 / Mail : [cdfludres@gmail.com](mailto:cdfludres@gmail.com)